Difficultés conjoncturelles des entreprises, le MEDEF en appelle à la mobilisation de tous

jeudi 20 septembre 2012, par lpe

Communiqué : Le MEDEF Poitou-Charentes , qui regroupe les quatre MEDEF départementaux et douze branches professionnelles, représentant plus de 10 000 entreprises de toutes tailles et surtout petites et moyennes, s'est réuni en Conseil d'Administration le 12 septembre 2012 et souhaite faire partager ses inquiétudes à l'ensemble des acteurs socio-économiques de la région.

Dans un contexte international de récession, notre économie régionale souffre et des entreprises disparaissent chaque jour au détriment de l'emploi.
Excepté quelques secteurs encore préservés, nos entreprises font face à des carnets de commandes en diminution, des marges en baisse constante, une visibilité dégradée et des conditions de financements difficiles, le tout dans un environnement fiscal alourdi et incertain.
Dans notre région, tous les chefs d'entreprise, se battent chaque jour avec énergie pour préserver leurs marchés et sauver les emplois.
Les entreprises sous-traitantes subissent un contexte économique de crise tant au plan national qu'européen ou mondial.
L'augmentation et la multiplication des taxes locales, des prélèvements obligatoires et des règlementations contraignantes pèsent lourdement sur le bilan des entreprises, freinant ainsi les investissements nécessaires pour préparer l'avenir.
Les chefs d'entreprise sont trop souvent désignés responsables de la situation économique alors qu'ils la combattent et en subissent les conséquences.
Nos entreprises sont la clé de voute de notre système social, elles constituent un bien d'intérêt général pour le territoire régional.
Aussi, le Président du MEDEF Poitou-Charentes, Paul-François ARRIGHI, appelle l'ensemble des acteurs du territoire : élus locaux, députés, sénateurs, médias, syndicats, salariés et institutionnels, à les accompagner pour traverser cette crise majeure.

Pour mémoire, le MEDEF Poitou-Charentes fédère les 4 MEDEF départementaux : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne, ainsi que la Fédération Régionale du Bâtiment (FFBR), la Fédération

Régionale des Travaux Publics (FRTP), l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), l'Union des industries Chimiques (UIC LPC), l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), les Professionnels de l'Intérim (PRISME), la Fédération des Entreprises de la Propreté (FEPCSO), la Fédération Bancaire Française (FBF), la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP), la Fédération des Transports de Voyageurs (FNTV), le Groupement des Industries de la plasturgie (PLASTIOUEST et la Fédération des Agences Immobilières (FNAIM).